

LIMOGES METROPOLE

EXTRAIT DES PROCES VERBAUX DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 11 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre le jeudi onze avril à dix-huit heures, le conseil communautaire de Limoges Métropole, légalement convoqué le 05 avril 2024, par le Président, s'est réuni en séance publique à la maison de la Région Nouvelle Aquitaine - site de Limoges, sous la présidence de Guillaume GUERIN, Président.

Pascal ROBERT, Vice-Président, désigné au scrutin de l'ouverture de la séance, remplit les fonctions de secrétaire.

Etaients présents :

M. Guillaume GUERIN, M. Bernard THALAMY, M. Fabien DOUCET, M. Gilles TOULZA, Mme Catherine MAUGUIEN-SICARD, M. Jean-Luc BONNET, M. Gaston CHASSAIN, Mme Emilie RABETEAU, M. Jean-Marie LAGEDAMONT, M. Pascal ROBERT, Mme Sarah GENTIL, M. Philippe JANICOT, Mme Sylvie ROZETTE, M. Vincent LEONIE, M. Claude COMPAIN, Mme Julie LENFANT, Mme Marie-Eve TAYOT, M. François POIRSON, M. Jacques ROUX, M. Marc BIENVENU, Mme Samia RIFFAUD, M. Alexandre PORTHEAULT, M. Pascal THEILLET, M. Jean-Yves RIGOUT, M. Vincent JALBY, M. Joël GARESTIER, M. Rémy VIROULAUD, M. Ludovic GERAUDIE, M. Serge ROUX, M. Ibrahima DIA, M. Franck DAMAY, Mme Delphine BOULESTEIX, Mme Martine BOUCHER, Mme Monique DELPI, M. Sébastien LARCHER, Mme Marie-Claude BODEN, M. Laurent LAFAYE, Mme Héléne CUEILLE, Mme Marie LAPLACE, Mme Corinne JUST, M. Denis LIMOUSIN, M. Gilbert BERNARD, M. Olivier DUCOURTIEUX, M. Jérémy ELDID, M. Jamal FATIMI, Mme Amandine JULIEN, Mme Geneviève LEBLANC, Mme Isabelle MAURY, Mme Nathalie MEZILLE, M. Thierry MIGUEL, M. Philippe PAULIAT-DEFAYE, Mme Nadine RIVET, Mme Corinne ROBERT, Mme Sarah TERQUEUX, Mme Gülsen YILDIRIM, Mme Rhabira ZIANI BEY, M. Alain BOURION, Mme Jocelyne LAVERDURE DELHOUME, Mme Valérie MILLON, Mme Nadine BURGAUD, Mme Anne-Marie COIGNOUX

Absents excusés avec délégation de pouvoirs :

M. Emile-Roger LOMBERTIE donne pouvoirs à Mme Sylvie ROZETTE
M. Gilles BEGOUT donne pouvoirs à M. Pascal THEILLET
M. Claude BRUNAUD donne pouvoirs à M. Pascal ROBERT
M. Vincent BROUSSE donne pouvoirs à M. Rémy VIROULAUD
M. Michel CUBERTAFOND donne pouvoirs à Mme Sarah GENTIL
Mme Isabelle DEBOURG donne pouvoirs à M. Vincent JALBY
Mme Nezha NAJIM donne pouvoirs à M. Jamal FATIMI
M. Laurent OXOBY donne pouvoirs à Mme Rhabira ZIANI BEY
M. Vincent REY donne pouvoirs à Mme Amandine JULIEN
Mme Patricia VILLARD donne pouvoirs à Mme Isabelle MAURY
Mme Shérazade ZAITER donne pouvoirs à Mme Geneviève LEBLANC
Mme Pascale ETIENNE donne pouvoirs à M. Fabien DOUCET

Absent :

M. Matthieu PARNEIX

L'ORDRE DU JOUR EST

Lancement d'un appel à projets dans le cadre de Limoges Métropole Territoire en transition hydrique

N° 3.10

M. JANICOT Philippe, rapporteur, s'exprime en ces termes :

Mes chers collègues,

Afin de limiter les impacts du changement climatique sur la ressource eau, il existe plusieurs leviers possibles traduits dans le projet Limoges Métropole territoire en transition hydrique (LMTTH) qui répondent aux mesures de sobriété, et contribuent ainsi à la réduction de l'empreinte hydrique du territoire en quantité et en qualité.

C'est dans ce cadre que Limoges Métropole s'est portée volontaire et a été retenue en 2023 à l'appel à initiatives de l'agence de l'eau Loire-Bretagne portant sur la lutte contre les macrodéchets plastiques, et particulièrement sur 2 axes du plan d'actions national « Zéro déchets plastiques en mer (2020-2025) ».

Bien que Limoges Métropole dispose de solutions d'avaloirs d'eaux pluviales à paniers récupérateurs, ces dispositifs n'apportent qu'une protection partielle face à divers déchets (bouteilles, lingettes, mégots...) observés en quantité excessive dans les réseaux d'assainissement et dans les déversoirs pluviaux en rivières. Ce projet vise à une amélioration du cadre de vie des habitants et à une gestion plus efficace des réseaux d'assainissement, entraînant à terme une amélioration de la qualité de la ressource en eau et une meilleure sensibilisation de ses habitants aux problématiques de la gestion des ressources en eau, et de la qualité des masses d'eau.

En complément de l'ensemble des actions menées dans le cadre de cet appel à initiatives, au titre de la compétence eau et assainissement, sur la récupération et la gestion des macrodéchets plastiques, il est proposé de lancer un Appel à projets (AAP) à destination de tout porteur de projet de solutions innovantes, qu'il soit individuel ou sous la forme d'un groupement (start-up, TPE PME, Université...)

L'objectif de cet AAP est en effet d'identifier et de tester toutes les solutions visant à réduire les macrodéchets plastiques dans l'eau, allant de propositions de sensibilisation, d'outils pédagogiques à des solutions techniques de captation de déchets, luttant contre la pollution de l'eau.

Dynamisant l'innovation autour de la propreté des cours d'eau, l'AAP aura également vocation à capitaliser sur les retours d'expérience des solutions innovantes retenues, afin de pérenniser ces dernières et créer de potentielles activités économiques.

Lancé en partenariat avec les acteurs de la filière eau et environnement locaux et régionaux, cet AAP encouragera les entreprises à proposer des expérimentations et à développer de nouvelles solutions. Les entreprises pourront également recevoir grâce à l'AAP, une première référence client ou bénéficier d'un premier test marché.

Limoges Métropole se positionnera comme terrain d'expérimentation de ces solutions, et pourra au besoin être site pilote pour les projets qui pourraient faire l'objet d'expérimentations avec l'appui des services communautaires compétents.

Le lancement de l'AAP sera suivi par un comité de sélection et de suivi composé de représentants de Limoges Métropole, de l'office international de l'eau, de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, et du cluster SOLTENA.

Les lauréats bénéficieront :

- d'une dotation permettant de réaliser des dépenses de recherche et développement d'un montant maximum de 10 000 €,
- d'un accompagnement technique réalisé par l'office international de l'eau.

Ce dispositif sera intégré à la prochaine convention relative à la mise en œuvre du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation et aux aides aux entreprises à intervenir avec la Région.

Le conseil communautaire décide :

- d'approuver le lancement de l'appel à projets macrodéchets dans le cadre de Limoges Métropole Territoire en transition hydrique,
- d'autoriser le Président à approuver et à signer tout document permettant la mise en œuvre de l'appel à projets,
- d'imputer les dépenses sur les crédits prévus à cet effet au budget de Limoges Métropole.

ADOpte A L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME
Guillaume GUERIN
Président de Limoges Métropole

Publié le vendredi 26 avril 2024